



Accentuation et morphologie

Author(s): Paul Garde

Source: *La Linguistique*, 1965, Vol. 1, Fasc. 2 (1965), pp. 25-39

Published by: Presses Universitaires de France

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/30248771>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



Presses Universitaires de France is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *La Linguistique*

JSTOR

ACCENTUATION ET MORPHOLOGIE

par PAUL GARDE

La fonction de l'accent est étudiée le plus souvent dans le cadre de l'unité linguistique à laquelle il appartient en propre, c'est-à-dire le mot. Une classification typologique des langues d'après le rapport de l'accent au mot a été esquissée notamment par Troubetzkoy et Roman Jakobson¹ et, de façon plus précise, par André Martinet². Nous voulons poser ici un problème différent et plus rarement étudié³ : celui du rapport de l'accent au morphème.

De ce point de vue, les langues à accent se divisent d'abord en deux catégories : celles où il n'y a aucun rapport entre la division du mot en morphèmes et la place de l'accent et celles où un tel rapport existe : les premières sont les langues dites à accent fixe, les secondes celles à accent libre. On dit qu'une langue a l'accent fixe quand la place de l'accent dans un mot peut être déduite des limites du mot et de sa constitution phonologique sans faire intervenir la division du mot en morphèmes. Reprenons les formules qui définissent la place de l'accent dans quelques langues de ce type : l'accent est en français et en turc sur la syllabe finale, en tchèque et en finnois sur l'initiale, en polonais sur la pénultième, en macédonien sur l'antépénultième, en latin sur la pénultième si elle est

1. N. S. TROUBETZKOY, *Principes de phonologie*, Paris, 1957, p. 212 sq. ; R. JAKOBSON, Die Betonung und ihre Rolle in der Wort- und Syntagmaphonologie, *TCPL*, 4, p. 164-182.

2. A. MARTINET, Accent et tons, *Miscellanea phonetica*, 2, 1954, p. 20.

3. Si le rôle morphologique de l'accent a souvent été mis en lumière à propos de problèmes particuliers (voir notamment les travaux de J. KURYLOWICZ et surtout son livre *L'accentuation des langues indo-européennes*, Cracovie, 1952), la question générale du rapport de l'accent au morphème n'est quère abordée que dans deux articles récents dus à des linguistes tchèques : J. V. NEUSTUPNÝ, Accent in Japanese and Russian, a Typological Study, *Archiv Orientální*, 27, 1959, p. 122-142, et P. TROST, Funktion des Wortakzentes, *Travaux linguistiques de Prague*, I, 1964, p. 125-128.

fermée ou contient une voyelle longue, sur l'antépénultième dans le cas contraire⁴, en pendjabi sur la dernière syllabe intérieure longue, et sur l'initiale si aucune syllabe intérieure n'est longue⁵. Dans aucune de ces formules n'interviennent de considérations morphologiques. La seule unité significative qu'on ait besoin de délimiter pour les utiliser est le mot.

Dans la grammaire de telles langues, l'étude de l'accent peut être faite assez rapidement, dans un appendice à la phonologie, qu'on peut appeler « accentologie », et ces formules simples suffisent à faire prévoir la place de l'accent. De son côté, la morphologie peut être étudiée sans tenir aucun compte des phénomènes d'accent, et peut aboutir à une définition exhaustive des morphèmes de la langue, caractérisés par leur composition en phonèmes et les alternances auxquelles ils sont soumis. Ainsi en tchèque la désinence de datif pluriel des substantifs féminins « durs » peut être définie par la suite de phonèmes /a:m/ qui en rend compte exhaustivement. On notera que la longueur vocalique est un des traits distinctifs du phonème /a:/ et reste une caractéristique permanente de cette désinence : bien que souvent rangée à tort parmi les traits prosodiques, la quantité n'a rien à voir avec les faits d'accent, qui dans une langue comme le tchèque n'interfèrent pas dans la morphologie.

Il en va tout autrement dans les langues à accent libre, comme le russe ou l'italien. On peut les définir comme des langues où la place de l'accent ne dépend pas des limites du mot, mais dépend de sa structure morphologique. Soit le mot russe *rasprava* « règlement de comptes » et son équivalent étymologique polonais *rozprawa* « discussion ». Le premier est, selon la terminologie courante de la grammaire russe, un substantif « à accent fixe »⁶ ; le second a aussi l' « accent fixe »,

4. Les syllabes fermées latines sont appelées traditionnellement « longues par position ». Ce terme conventionnel sert à souligner le fait que, du point de vue de l'accent et de la métrique, ces syllabes se comportent comme celles qui contiennent une voyelle longue (« longues par nature »). Mais la « longueur par position » (comme son nom l'indique) étant prévisible à partir de la composition en phonèmes de la syllabe, nous préférons user d'une formule qui fait l'économie de ce terme superflu et montre directement le conditionnement phonologique de l'accent latin.

5. Par cette formule nous essayons de résumer les données fournies par N. I. TOLSTAJA, *Jazyk pandžabi*, Moscou, 1960, p. 15.

6. Ce terme est employé notamment par A. MAZON, *Grammaire de la langue russe*, 4^e éd., Paris, 1963, p. 54.

puisque'un tel accent est de règle en polonais. Mais comparons leurs paradigmes :

| | | |
|-----------------|--------------------|-----------------------------|
| Nom. sg. | r. <i>raspráva</i> | pol. <i>rozpráva</i> |
| Gén. pl. | <i>raspráv</i> | <i>rózpraw</i> ⁷ |
| Instr. pl. | <i>rasprávami</i> | <i>rozprawámi</i> |

On voit que la « fixité » n'est pas la même dans les deux langues. En polonais c'est une fixité par rapport aux limites du mot ; la syllabe accentuée est la pénultième, et il importe peu qu'elle soit radicale, préfixale ou suffixale. En russe, il y a dans ce mot fixité par rapport aux limites de morphèmes : l'accent est sur la syllabe radicale, et il importe peu qu'elle soit pénultième, finale ou antépénultième. (Nous conviendrons désormais de réserver le terme d'accent fixe à la fixité par rapport aux limites du mot, du type polonais, et pour la fixité sur un même morphème, comme dans r. *raspráva*, nous parlerons d'accent permanent.)

Sans doute l'accent radical permanent que l'on rencontre dans *raspráva* n'est-il qu'un cas particulier de la morphologie russe : mais l'existence même de ce cas particulier suffit pour entraîner l'appréciation de tous les faits d'accent de la langue en fonction de la structure morphologique du mot. On dit que l'accent n'est pas à la même place dans les formes *uberète* « vous enlèverez » et *úbran* « enlevé », bien que dans ces deux mots l'accent soit sur la pénultième, c'est-à-dire à la même distance de la fin du mot. La seule façon pertinente de décrire ces accents est de noter leur place par rapport aux morphèmes : sur la désinence dans *uberète*, sur le préfixe dans *úbran*. Ainsi l'existence des déplacements d'accent dans la flexion n'autorise pas à prétendre, comme le font par exemple H. Galton ou V. Kiparsky, que l'accent russe « n'a aucune fonction morphologique »⁸ ou « ne dépend pas... de la structure du mot »⁹. Les mots russes à accent permanent nous offrent seulement une illustration plus claire d'un trait commun à tous les mots

7. ó marque ici un o accentué, et n'a pas la valeur de u qui est la sienne dans l'orthographe polonaise.

8. H. GALTON, *Über das Prinzip rythmischer Alternation im Slavischen*, *Wiener Slavistisches Jahrbuch*, 5, 1956, p. 38-39.

9. V. KIPARSKY, *Der Wortakzent des russischen Schriftsprache*, Heidelberg, 1962, p. 7.

de la langue : le lien entre la place de l'accent et la structure morphologique.

La « fonction distinctive »¹⁰ de la place de l'accent, qu'on considère quelquefois comme le trait propre des langues à accent libre, n'est qu'une conséquence accessoire¹¹ du lien de l'accent à la morphologie. Comme l'a montré P. Trost¹², dans les mots allemands *Gebét* « prière » et *gêbet* « (que vous) donniez », l'opposition d'accent a pour conséquence essentielle de faire identifier dans le premier une racine *bet*, dans le deuxième une racine *geb*. On peut remarquer de même que dans it. *contino* « petit comte » et *cóntino* « qu'ils comptent », r. *utóčka* « aiguisage » et *útočka* « petit canard », le rôle premier de l'accent est de permettre l'identification de morphèmes (it. : suffixe accentuable de diminutif *-ino* et désinence atone de subj. prés. 3^e pers. pl. *-ino* ; russe : suffixes *-k-* et *-ock-*, l'un et l'autre déterminant la position de l'accent sur la syllabe qui les précède¹³). L'accent joue de façon constante ce rôle d'identificateur de morphèmes ; c'est seulement dans quelques cas privilégiés que, par voie de conséquence, il sert aussi à distinguer des homonymes au niveau des mots. De même dans les langues à accent fixe¹⁴, l'inexistence de la fonction distinctive de l'accent va de pair avec l'inexistence de sa fonction d'identification des morphèmes.

10. TROUBETZKOY, *Principes...*, p. 31.

11. Le caractère accessoire de la fonction distinctive pour l'accent a été souligné par A. MARTINET, *art. cit.*, p. 14.

12. P. TROST, *art. cit.*, p. 127.

13. Ajoutons que dans chaque mot la délimitation, par l'accent, de l'un des morphèmes permet, par différence, de délimiter totalement ou partiellement les autres. Dans *útočka*, l'identification, due à l'accent, du suffixe *-ock-* permet aussi de reconnaître la racine *ut-* de *útka* « canard » ; dans *utóčka*, celle du suffixe *-k-* permet de retrouver la racine *toč-* de *točil'* « aiguiser ».

14. On attribue quelquefois à l'accent fixe une fonction distinctive au niveau, non du mot, mais du groupe de mots (tch. *je den* « il fait jour » et *jeden* « un », etc.). En réalité, cette fonction n'existe pas parce que les langues à accent fixe font usage d'unités rythmiques plus grandes que le mot, et que l'accent de mot n'y est que virtuel. On le sait depuis longtemps pour le français (cf. M. GRAMMONT, *Traité pratique de prononciation française*, Paris, 1914, p. 121-127). Des travaux récents l'ont montré également pour le tchèque, le polonais et le finnois (cf. J. ONDRÁČKOVÁ, *O mluvním rytmu v češtině*, *Slovo a slovesnost*, 15, 1954, p. 24-29 et 145-157 ; On the problem of the function of stress in Czech, *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung*, 14, I, 1961, p. 45-54 ; Contribution to the Question concerning the Rhythmical Units in Czech, *Phonetica*, 8, 1962, p. 55-72 ; W. MAŃCZAK, *O akcentuacji grup dwuwyrzawowych*, *Język polski*, 22, 1952, p. 18 ; H. GALTON, *art. cit.* ; A. SAUVAGEOT, *Esquisse de la langue finnoise*, Paris, 1949, p. 30). Du même coup, la « fonction démarcative » de l'accent fixe pourrait bien tomber au rang des mythes.

La différence essentielle entre l'accent fixe et l'accent mobile est donc la suivante : l'accent fixe est celui qu'on peut déduire des limites du mot sans tenir compte de sa structure morphologique, l'accent libre celui qui dépend de la structure morphologique et ne dépend pas des limites du mot.

Il y a évidemment une situation intermédiaire, l'accent à « liberté limitée », où les lois dépendant de la morphologie ne jouent qu'à l'intérieur d'une « zone accentuable » dont les limites dépendent de celles du mot : en grec la zone accentuable couvre les trois dernières syllabes du mot¹⁵, en serbo-croate toutes les syllabes sauf la dernière. Pour déterminer la place de l'accent dans ces langues, il faut connaître à la fois les limites du mot et sa structure morphologique.

La description des langues à accent libre présente de bien plus grandes difficultés que celle des langues à accent fixe. L'accentologie et la morphologie se trouvent étroitement imbriquées et, dans les grammaires existant jusqu'à présent, ni l'une ni l'autre ne peuvent remplir leurs tâches, telles que nous les avons définies ci-dessus à propos des langues à accent fixe.

L'accentologie ne remplit pas sa tâche, qui consiste à donner les règles fixant la place de l'accent. Il est inutile d'insister là-dessus : chacun sait que le chapitre de l'accent dans une grammaire russe ou italienne est un constat d'échec, que résume le terme même d'accent libre : dire qu'il est libre, c'est avouer qu'on ne parvient pas à formuler les lois qui le gouvernent. Les conséquences tragiques de cette carence sur le plan pédagogique ne sont que trop connues de quiconque a étudié ou enseigné l'une de ces deux langues comme langue étrangère.

La morphologie ne remplit pas non plus sa tâche, qui consiste à définir exhaustivement les morphèmes. Ici les conséquences pratiques sont moins graves, mais les conséquences théoriques méritent une analyse attentive. Comparons les désinences des mots tch. *rukám* et r. *rukám* « aux mains » (dat. plur.), avec

15. Cette règle est valable en grec moderne. Pour le grec ancien, il faudrait adopter celle de R. JAKOBSON (*Z zagadnień prozodii starogreckiej, Prace ofiarowane K. Wójcickiemu*, 1937, p. 73-78, cité par J. KURYLOWICZ, *op. cit.*, p. 122) : l'accent frappe soit l'ensemble final de deux mores (ayant la forme — ou ˘ ˘) sur l'une de ses mores, soit la syllabe précédente.

a long en tchèque et *a* accentué en russe. Nous avons vu qu'en tchèque la suite de phonèmes /a:m/, avec la voyelle toujours longue, suffit à définir cette désinence. En russe, au contraire, nous ne pouvons pas écrire la désinence /ám/, avec *a* toujours accentué, puisque cette voyelle est accentuée dans certains mots (*rukám*), mais atone dans certains autres (*rózam*). Il semble donc que la morphologie russe doive se contenter de définir les morphèmes sans toucher à leur accentuation.

Si le caractère accentué ou non accentué était un des traits distinctifs des phonèmes vocaliques, comme l'est la quantité en tchèque ou en latin, et si par conséquent /á/ accentué et /a/ atone étaient des phonèmes distincts, comme le sont /a:/ et /a/ en tchèque, alors les alternances *voyelle accentuée* ~ *voyelle atone* auxquelles sont soumis certains morphèmes pourraient être étudiées dans leur conditionnement morphologique comme des alternances libres, à la manière des alternances de quantité du tchèque ou de l'*Umlaut* allemand : r. /dóm/ n. pl. /dǎmá/¹⁶ comme tch. *dům*, *domy* ou all. *Haus*, *Häuser*, avec des alternances vocaliques parallèles qu'on pourrait analyser dans les trois langues comme conditionnées morphologiquement. C'est à cette solution qu'aboutit Troubetzkoy, qui systématiquement rapproche l'accent russe de la quantité tchèque, les considérant comme deux manifestations diverses d'un même phénomène : l'« intensité vocalique »¹⁷. De ce fait il est amené à considérer les voyelles atones et toniques du russe comme des phonèmes distincts : bien que ses formules ne soient pas nettes sur ce point¹⁸, cela ressort à l'évidence de sa façon d'interpréter les alternances d'accent, qu'il range dans les alternances libres (*freie Morphemänderungen*) et non dans les alternances combinatoires ou neutralisations (*kombinatorische Morphemänderungen*)¹⁹ : cela prouve qu'à ses yeux la voyelle atone et la voyelle tonique ne sont pas deux réalisations d'un même phonème dans deux positions différentes, mais bien deux phonèmes. La même thèse a été reprise depuis plus nettement

16. Nous utilisons ici et dans le paragraphe suivant, pour les besoins de cette discussion, la transcription phonologique du russe adoptée par TROUBETZKOY (*Das morphonologische System der russischen Sprache*, *TCPL*, 5, 2, Prague, 1934). La voyelle accentuée est notée ' , la voyelle atone ∪ .

17. TROUBETZKOY, *Principes...*, p. 213.

18. TROUBETZKOY, *Das morphonologische System...*, p. 30 : « Die Vokale u, a, i treten im Russischen in zwei korrelativen Intensitätsgestalten auf. »

19. *Ibid.*, p. 30-39.

par M. Halle, qui admet en russe l'existence de 10 phonèmes vocaliques (5 atones, 5 toniques) et d'un trait distinctif *accented* vs. *unaccented*²⁰.

Ce traitement, qui introduit une complication inouïe dans la morphologie russe, est condamné par un fait que Troubetzkoy lui-même a souligné avec insistance : la fonction culminative de l'accent, c'est-à-dire son unicité dans le cadre du mot, qui le distingue nettement de la quantité vocalique²¹. L'alternance /u:/ ~ /o/ dans la flexion de tch. *dûm* est bien un fait morphologique non conditionné par le contexte phonique. La quantité de la voyelle radicale n'est pas conditionnée par celle de la voyelle désinentielle (les formes *domy* et *domûm*, *kouty* et *koutûm* nous offrent toutes les combinaisons possibles de brève et longue), ni par le caractère monosyllabique du mot (cf. *dûm*, mais *hoch*). En russe au contraire la voyelle radicale est nécessairement accentuée quand la voyelle désinentielle est atone ou absente, atone quand la voyelle désinentielle est accentuée : ceci dans la flexion d'un mot comme *dom* à base monosyllabique ; on imagine comment il faudrait traiter les alternances d'accent d'un mot comme *storona* avec les trois formes de la base /stărăn/, /stórăn/ et /stărăn/ (dans n. sg. *storoná*, acc. sg. *stóronu*, gén. plur. *storón*). Chaque voyelle est, du point de vue de son caractère atone ou tonique, conditionnée par toutes les autres voyelles du même mot d'une façon très complexe et impossible à décrire dans le cadre de la morphologie, comme a essayé de le faire Troubetzkoy. Tout s'éclaire au contraire si l'on considère que les voyelles d'un mot ne se conditionnent pas mutuellement, mais sont toutes ensemble conditionnées par un élément qui leur est extérieur et qui est la place de l'accent. Dès lors la place de l'accent sera considérée, du point de vue des diverses voyelles, comme un des éléments de leur contexte phonologique ; la voyelle atone ne sera plus considérée que comme une variante positionnelle de la voyelle accentuée, et les confusions de voyelles hors de l'accent (par exemple /ă/ atone alternant à la fois avec /á/ et /ó/ accentués : /vădá/, g. pl. /vóT/ et /trăvâ/, gén. pl. /trâF/) comme des neutralisations. Seule la place de l'accent

20. M. HALLE, *The sound pattern of Russian*, La Haye, 1959, notamment p. 44-45.

21. TROUBETZKOY, *Principes...* p. 213-214. Voir aussi MARTINET, *art. cit.*, p. 14 ; *Éléments de linguistique générale*, Paris, 1960, p. 87 ; S. K. ŠAUMJAN, *Problemy teoretičeskoj fonologii*, Moscou, 1962, p. 53-59.

elle-même aura à être fixée dans le cadre de la morphologie.

Cette conception n'est évidemment pas nouvelle ; elle est implicite dans toutes les grammaires traditionnelles ; dans le cadre même d'une méthode phonologique, elle est esquissée dans un autre article de Troubetzkoy lui-même²², et se retrouve notamment dans les travaux de R. I. Avanesov et L'. D'urovič²³. Mais puisque la conception opposée, faisant de l'accent une propriété du phonème, a encore des partisans, cette discussion n'était sans doute pas superflue.

Mais l'échec de la tentative de Troubetzkoy fait retomber la morphologie dans sa difficulté traditionnelle : le mouvement de l'accent doit être considéré dans le cadre du mot, et la définition des morphèmes doit se faire sans tenir compte de leur accentuation. Dès qu'on parle d'accent, on oublie la division en morphèmes et l'on se place au niveau du mot, voire du paradigme.

Les grammaires des langues à accent libre reconnaissent la dépendance de l'accent par rapport à certains morphèmes quand elles notent, par exemple, que le préverbe russe *vy-* (*výrazit'* « exprimer ») ou le suffixe italien *-ell-* (*fuséll*o « fuseau ») portent l'accent. Mais on ne saurait cependant écrire ces morphèmes *vý-* ou *-éll-*, puisqu'ils perdent leur accent dans certaines autres formes (r. *vyražénie* « expression », it. *fusellatúra* « fuselage »), et il s'en faut de beaucoup qu'on ait formulé pour chaque langue une théorie cohérente des conditions dans lesquelles l'accent qui paraît le plus solidement attaché à un morphème peut dans certains cas lui être arraché. Le paradoxe est donc le suivant : le lien entre morphème et accent existe, mais il n'est reconnu qu'empiriquement et sporadiquement, et la détermination définitive de la place de l'accent ne peut être faite que dans le cadre du mot.

La solution de ce problème est la suivante. L'observation directe ne permet pas de distinguer ce qui, dans la détermination de la place de l'accent, dépend du morphème et ce qui dépend du mot, c'est-à-dire de l'addition de plusieurs mor-

22. TROUBETZKOY, Die Aufhebung der phonologischen Gegensätze, *TCLP*, 6, p. 35. Voir aussi MARTINET, Neutralisation et archiphonème, *ibid.*, p. 46-57.

23. R. I. AVANESOV, *Fonetika sovremennogo russkogo literaturnogo jazyka*, Moscou, 1956 ; L'. D'UROVIČ, *Fonematičeskaja interpretacija russkogo bezudarnogo vokalizma*, *Československá rusistika*, VIII, 1963, 4, p. 188-193 ; *Ruská paradigmátika*, Bratislava, 1964.

phèmes. Ce que l'observation ne donne pas, l'analyse doit le rechercher. Nous admettrons donc que dans les langues à accent chaque morphème possède un ensemble de virtualités accentuelles, qui constituent l'accentuation du morphème. Mais ces virtualités ne se réalisent que dans le cadre du mot, où elles déterminent la place de l'accent. Nous distinguerons désormais soigneusement l'*accentuation*, propriété du morphème, et l'*accent*, propriété du mot. *L'accent d'un mot n'est que la réalisation des virtualités accentuelles des morphèmes qui le composent.*

Cette décomposition en deux temps des lois fixant la place de l'accent permet à la morphologie de remplir pleinement son rôle en aboutissant à une définition exhaustive des morphèmes : ils seront caractérisés par une suite de phonèmes et par une certaine accentuation, c'est-à-dire un ensemble de virtualités accentuelles. Ainsi en russe la désinence de datif pluriel des substantifs sera définie par : 1° la suite de phonèmes /am/ ; 2° des virtualités accentuelles qui sont les mêmes que celles des désinences *-ax* et *-ami* de loc. et instr. pl. (puisque pour tous les mots ces trois cas ont le même accent), mais qui diffèrent de celles de *-u* (*rukám, rúku*), de *-i* (nom. acc. pl. : *rukám, rúki*) ou de *-a* (nom. sg. : *kózam, kozá*), ou encore de *-k-*, suffixe de diminutif : *rukám, rúčka*. De même les racines *ruk-*, *koz-*, *roz-*, etc., ont des virtualités accentuelles différentes qui se définissent par leur comportement au contact de tel ou tel suffixe ou désinence. Ainsi les propriétés de chaque morphème peuvent-elles être définies aussi complètement qu'elles le sont en tchèque par l'indication d'une suite de phonèmes.

L'accentologie, à son tour, peut désormais remplir son rôle, puisque, à partir des virtualités accentuelles des morphèmes supposées fournies par la morphologie, elle peut donner les lois fixant la place de l'accent. « Accent libre » cesse de signifier accent imprévisible et capricieux : on voit l'intérêt pédagogique de cette méthode, surtout pour le russe.

Mais ces lois sont diverses d'une langue à accent libre à l'autre, et cette diversité, qui joue un grand rôle dans les problèmes d'interférence linguistique, mais qui restait jusqu'ici inanalysable, peut désormais être définie. Dans chaque langue à accent libre, chaque mot est le terrain d'un conflit entre les virtualités accentuelles de tous les morphèmes contenus dans

le mot. Mais ces conflits se résolvent selon une règle du jeu qui n'est pas la même d'une langue à l'autre, et de ce fait les traits pertinents pour la définition de l'accentuation des morphèmes dans les diverses langues diffèrent aussi. Ainsi peut être fourni un nouvel apport à la typologie des langues du point de vue de l'accent, ce que nous allons essayer de montrer par l'exemple de quelques langues.

Précisons en quoi cette typologie vient compléter celles qui ont été proposées précédemment par Troubetzkoy et Martinet. Nous envisageons les langues à accent libre, les autres étant par définition exclues. Il s'agit de préciser quelles sont les lois réelles dont le jeu se cache derrière cette notion de « liberté ». Le lien entre accent et morphème dans les langues à accent libre est aussi divers que celui entre accent et limite du mot dans les langues à accent fixe. Pour mieux élucider ce problème, nous ne nous occuperons pas des autres critères typologiques qu'on peut invoquer à propos de l'accent. Choisisant nos exemples principalement dans les langues à un seul type d'accent (ou « langues comptant les syllabes »), nous n'aborderons pas le problème des types d'accent divers (dans les « langues comptant les mores »²⁴). D'autre part, nous n'envisagerons que la place de l'accent dans le cadre de l'unité accentuelle minimale, que nous appellerons conventionnellement « mot ». Nous considérerons donc que dans all. *Lese-buch, auf-gehoben*, r. *trëx-letnij* il y a chaque fois deux mots. Le problème de la hiérarchie des accents dans des composés de ce genre sera ici laissé de côté²⁵.

Pour aller du plus simple au plus complexe, nous examinerons de ce point de vue trois langues successivement : l'allemand, l'italien et le russe. Rappelons qu'une analyse semblable a été faite pour le japonais par J. V. Neustupný²⁶.

1° *Allemand*. — Au sein du « mot » tel que nous l'avons défini ci-dessus, c'est-à-dire de l'unité accentuelle minimale, et si l'on réserve le cas de certains emprunts étrangers qui obéissent à des lois particulières, les morphèmes se divisent en deux catégories : les racines, toujours accentuées, et les

24. TROUBETZKOY, *Principes...*, p. 212 ; MARTINET, *Accent et tons (art. cit.)*, p. 18-19.

25. MARTINET, *ibid.*, p. 21-22 ; *Éléments...*, p. 89 ; ŠAUMJAN, *op. cit.*, p. 67-68.

26. Cf. n. 3.

affixes, toujours atones. Ex. : *ge-schlöss-en-er* : la racine *schloss* est accentuée, les préfixes et suffixes sont atones.

C'est le système le plus simple que l'on puisse imaginer, au point que les germanistes parlent parfois d'« accent logique »²⁷. D'abord, les virtualités accentuelles de chaque morphème se déduisent de sa nature morphologique. Ensuite, contrairement à ce qui se passe en italien, en russe et en japonais²⁸, il n'y a jamais de conflit entre les virtualités accentuelles de deux morphèmes du même mot, puisque les seuls morphèmes accentuables sont les racines, et que l'unité accentuelle ne peut comprendre qu'une seule racine.

S'il y a des difficultés dans l'accentuation allemande, elles sont au niveau de la délimitation et de la hiérarchisation des unités accentuelles, que nous avons exclues de notre exposé.

2° *Italien*. — Il y a aussi deux catégories de morphèmes, les uns accentuables, les autres atones. Le classement des morphèmes dans l'une ou l'autre catégorie ne dépend que partiellement de leur nature morphologique :

- a) les racines sont toutes accentuables ;
- b) les désinences nominales et adjectivales sont toutes atones : *nuóv-o*, *nuóv-a*, *nuóv-i*, *nuóv-e* ;
- c) les morphèmes post-désinentiels (couramment appelés enclitiques) sont tous atones : *dá-te-me-lo*²⁹ ;
- d) les désinences verbales peuvent être accentuables ou atones. Ex. : sont accentuables les désinences de futur : *cánt-er-á* ; sont atones celles de présent : *cánt-a*, *cánt-ano* ;
- e) les suffixes peuvent être accentuables ou atones : Ex. : accentuable : *-an-* dans *rom-án-o* ; atone : *-ic-* dans *clv-ic-o*.

Les racines polysyllabiques peuvent être accentuables sur l'une de leurs deux dernières syllabes. Ex. : *mattín-a*,

27. M. BOUCHEZ, *Grammaire allemande*, 11^e éd., Paris, 1942, p. 14.

28. NEUSTUPNÝ (*art. cit.*, p. 128-129) donne les règles, assez complexes, de solution de ces conflits en japonais.

29. Les morphèmes de ce type sont toujours atones dans certaines langues, comme l'italien ou le serbo-croate, mais dans beaucoup d'autres ils peuvent recevoir un accent secondaire (gr. *ἡμέρας τινός*) ou même l'accent principal : r. *zanjalsjd* ; fr. *prends-le* (proclitique exceptionnellement placé à la fin du groupe accentuel) ; macéd. *da ne gó strese* (enclitique exceptionnellement placé vers le commencement du groupe accentuel). Il ne faut donc pas les définir par leur caractère atone (ce qui est impliqué par le terme « enclitique »), mais par leurs particularités morphologiques. C'est pourquoi nous les appelons « morphèmes post-désinentiels », puisqu'ils sont seuls susceptibles d'apparaître après une désinence.

città : racines accentuables sur leur dernière syllabe ; *oper-a* : racine accentuable sur son avant-dernière syllabe.

Puisque sont accentuables, non seulement toutes les racines, comme en allemand, mais aussi certains suffixes et désinences, il peut y avoir plusieurs morphèmes accentuables dans un même mot, il y a donc des conflits. Ils se résolvent par l'application de la règle suivante, propre à l'italien : si un mot comprend plusieurs morphèmes accentuables, l'accentuation qui se réalise est celle du dernier. Ex. : les mots *oper-a*, *oper-ós-o*, *oper-os-ità* comprennent respectivement un, deux et trois morphèmes accentuables ; dans chaque cas, c'est l'accentuation du morphème accentuable placé le dernier sur la chaîne parlée qui se réalise. De même dans les exemples cités plus haut : *fús-o*, *fus-éll-o*, *fus-ell-át-o*, *fus-ell-at-úr-a*.

Nous pensons que les lois indiquées ci-dessus rendent compte de façon adéquate du comportement de l'accent en italien³⁰. On considère quelquefois l'italien (telle est notamment l'opinion de Troubetzkoy³¹) comme une langue à liberté d'accent limitée : l'accent ne pourrait tomber que sur les trois dernières syllabes. Si cette règle n'était en défaut que dans le cas des enclitiques (*dátemelo*), elle serait défendable : en serbo-croate et en grec aussi les limites de la zone accentuable dépendent de celles du mot, *enclitique non compris*. Mais l'inexactitude de cette règle de limitation apparaît dans des formes *bisdruciole*³² comme *oper-ano crit-ic-ano* où l'application de la règle que nous avons énoncée (accent sur le dernier monème accentuable, c'est-à-dire ici sur la racine) fait reculer l'accent au-delà des limites assignées par la prétendue règle de limitation. Il est donc évident qu'en italien c'est toujours la morphologie qui a le dernier mot dans la fixation de l'accent ; il s'agit bien d'une langue avec accent à liberté illimitée.

La loi selon laquelle les conflits entre plusieurs morphèmes accentuables se résolvent en faveur du dernier est très impor-

30. A notre connaissance, le principe de description de l'accent italien proposé ici n'a jamais été appliqué, du moins de façon systématique. Mais dans la pratique le lien de l'accentuation et de la morphologie est nécessairement mis en lumière à propos de cas particuliers. Voir G. MALAGODI, *L'accentazione italiana*, Florence, 1946, notamment p. 51.

31. TROUBETZKOY, *Principes...*, p. 225.

32. On sait que les grammairiens italiens donnent le nom de *parole bisdruciole* aux mots accentués sur la quatrième syllabe en partant de la fin.

tante. Aux romanistes elle apparaîtra peut-être comme une vérité d'évidence. Mais elle prend toute son importance du fait précisément qu'elle est un trait propre aux langues romanes et qu'elle n'existe pas dans les domaines linguistiques voisins : en allemand, où elle est rendue inutile parce que l'inaccentuabilité de tous les affixes fait qu'il n'y a pas de conflits à résoudre (et où l'accentuabilité des affixes est un des traits caractéristiques des emprunts romans) ; et dans les langues slaves à accent libre, comme le russe et le serbo-croate, où de tels conflits sont constants, mais sont résolus sans que l'ordre de succession des morphèmes sur la chaîne parlée joue le moindre rôle.

3^o Russe. — Il n'y a pas, comme en allemand ou en italien, deux classes de morphèmes, mais un grand nombre de classes (sans doute une quarantaine environ). La classe la plus forte, celle des morphèmes toujours accentués (comme le sont les racines allemandes), comprend par exemple la désinence *-u* de locatif singulier (*v lesú*), les divers suffixes d'imperfectivisation (*-a-*, *-va-*, *-iva-* dans *brosát'*, *razbivát'*, *zarabátyvat'*), de nombreux suffixes nominaux (ex. : *-ën-(ok)* dans *telénok*). Tout mot contenant l'un de ces morphèmes voit leur accentuation se réaliser, c'est-à-dire à l'accent déterminé par leur présence (dans le cas du suffixe *-iva-*, sur la syllabe le précédant). La classe la moins forte comprend les suffixes dont l'accentuation ne se réalise jamais (comme les affixes allemands) : c'est le cas par exemple de la désinence de gérondif passé *-š'i*³³. Mais (contrairement à ce qui se passe en allemand) entre ces deux classes extrêmes s'étagent un grand nombre de classes intermédiaires renfermant la grande majorité des morphèmes de la langue.

Outre leur rang dans cette hiérarchie, les morphèmes sont caractérisés par la place de l'accentuation : il y a des morphèmes auto-accentués, qui attirent l'accent sur eux-mêmes (ex. : suff. *-va-* dans *razbivát'*) des morphèmes pré-accentués, qui attirent l'accent sur la syllabe précédente (ex. : suff. *-iva-* dans *zarabátyvat'*) et des morphèmes post-accentués, attirant l'accent sur la syllabe qui les suit (ex. : suff. *-ak-*

33. Dans une seule forme la désinence *-š'i* porte l'accent : *zaperšís'*, gér. pas. de *zaperét'sja* « s'enfermer à clé ». Mais l'accentuation qui se réalise ici (comme dans *zapersjá*, *zaperlós'*, formes de prétérit du même verbe) est celle du morphème post-désinentiel *-s' /-sja* (cf. n. 29).

dans *duraká*, gén.). Les morphèmes polysyllabiques auto-accentués peuvent l'être sur l'une ou l'autre de leurs syllabes : *gólov-u*, mais *doróg-u*. L'accent du mot est mobile, mais l'accentuation du morphème, au contraire, est fixe : dans une forme comme *golóvka*, nous n'avons pas déplacement de l'accentuation de la racine *golov-* (attestée par *gólovu*), mais neutralisation de cette accentuation et réalisation de celle d'un autre morphème du même mot : le suffixe *-k-*, préaccentué.

Chaque mot est le théâtre d'un conflit entre les virtualités accentuelles de tous les morphèmes qui le composent, et ce conflit n'est résolu ni par la nature morphologique des différents morphèmes, comme en allemand, ni par leur ordre de succession sur la chaîne parlée, comme en italien, mais uniquement par l'application de la hiérarchie définie ci-dessus. Dans chaque mot se réalise l'accentuation du morphème le plus fort, et l'accentuation des autres est neutralisée. Par exemple dans le mot *vy-raz-i-tel'* « celui qui exprime », l'accent est déterminé par la présence du suffixe *-tel'*, préaccentué (comme il est facile de s'en convaincre en le confrontant avec les autres mots comprenant le même suffixe). Nous dirons que l'accentuation de *-tel'* se réalise et que ce suffixe est le morphème le plus fort du mot. Dans *vý-raz-i-t'* « exprimer », l'accentuation qui se réalise est celle de *vy-*, donc *vy- > raz* et *-i*³⁴, dans *porazít'* « frapper » se réalise l'accentuation de *-i-* (suffixe d'infinitif) qui est donc plus fort que *raz-*. La hiérarchie des quatre morphèmes contenus dans *vyrazítel'* est donc *-tel' > vy- > -i- > raz-*. Dans *óbsč-estv-o* « société » se réalise l'accentuation de la racine *óbsč-*, mais dans *óbsč-éstv-enn-yj* « social » elle est supplantée par celle du suffixe *-enn-*, préaccentué. Chaque cas de « mobilité d'accent » dans la déclinaison, la conjugaison et la dérivation peut être expliqué comme la solution, par la hiérarchie établie entre eux, des conflits entre les virtualités accentuelles des différents morphèmes.

Si l'acquisition de l'accent russe paraît particulièrement difficile aux étrangers, c'est que tous les automatismes inspirés par leur langue maternelle sont en défaut : ni la limite de mot (pertinente dans les langues à accent fixe), ni la nature des

34. Le signe $>$ est employé ici avec une signification voisine de celle qu'il a en algèbre (plus fort que), et non pas avec celle qu'on lui donne en linguistique diachronique (se transforme en).

morphèmes (pertinente en allemand), ni leur ordre de succession (pertinent en italien) ne servent plus à rien. Ce qui joue, c'est une hiérarchie *ad hoc* des morphèmes. C'est déjà un point important que d'en prendre conscience, grâce à la comparaison typologique.

Une autre tâche plus importante encore, que nous avons entreprise pour le russe, est de pousser jusqu'au bout la description de l'accentuation des langues à accent libre par la définition des virtualités accentuelles des morphèmes. Il y a moins de morphèmes que de mots : quelle que soit la complication du système accentologique, l'étude des virtualités accentuelles de tous les morphèmes est en tout état de cause plus économique que celle de l'accent de tous les mots. On peut espérer que de telles descriptions, en même temps qu'elles éclaireront d'un jour nouveau la structure des langues étudiées, rendront aussi les plus grands services dans la pratique pédagogique.

*Faculté des Lettres et Sciences humaines
d'Aix-en-Provence.*